



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Personnel

Question écrite n° 1131

Texte de la question

M Emile Koehl demande a M le ministre des transports et de la mer ce qu'il compte faire pour mettre fin aux greves que connait depuis un an et demi d'une part, le personnel navigant - pilotes et mecaniciens d'Air Inter, d'autre part le personnel de navigation aerienne - les aiguilleurs du ciel. La non-fiabilite d'Air Inter pose le probleme de l'opportunit e du maintien du monopole sur les lignes interieures. Bien que les effectifs des aiguilleurs du ciel soient trop faibles, il faut rappeler que la plupart refuse toute modulation d'horaires et applique a la lettre des reglements aujourd'hui depasses. Quant aux pilotes, en greve sur une revendication archaıque (le pilotage a trois) tout a ete dit sur les multiples avantages dont ils beneficent. La clientele des transports aeriens, dont le salaire et les conditions de travail sont souvent tres loin de valoir celles du personnel d'Air Inter est excedee par l'irresponsabilite des revendications et le peu de cas qu'on fait d'elle.

Texte de la r eponse

Reponse. - Les usagers du service public de transport aerien subissent actuellement les consequences de la poursuite des mouvements sociaux au sein de la compagnie Air Inter et de la congestion de l'espace aerien. D'une part, la greve de certains personnels navigants techniques d'Air Inter le matin de 0 heure a 8 heures dure depuis de nombreux mois. Le ministre des transports et de la mer a charge M Peyrelevade d'une mission d'information dont celui-ci lui rendra compte prochainement, afin de trouver une issue convenable a ce conflit. De son cote, Air Inter a adopte la programmation de ses vols de facon a offrir des services aussi proches que possible de la normale. D'autre part, la reprise d'une croissance plus forte que prevue du trafic a occasionne cette annee des problemes de saturation du systeme de controle de l'espace aerien en periode de pointe. Pour remedier a ce probleme d'envergure europeenne, un certain nombre de mesures a ete defini des le mois de juin dernier, en coordination avec nos partenaires europeens. Sur le plan social, le ministre des transports et de la mer a entame avec les representants des personnels concernes des discussions approfondies en vue d'etudier les mesures a prendre pour ameliorer rapidement la situation. Des recrutements supplementaires de controleurs de la circulation aerienne ont ete decides. Les compagnies et les gestionnaires d'aerports ont ete invites, dans l'immediat, a un effort particulier a l'egard des usagers, notamment en matiere d'information et d'accueil des passagers dans les aerogares.

Donn ees cl es

Auteur : [M. Koehl ◊mile](#)

Circonscription : - Union pour la d emocratie fran aise

Type de question : Question  crite

Num ero de la question : 1131

Rubrique : Transports aeriens

Minist ere interrog e : transports et mer

Minist ere attributaire : transports et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er août 1988, page 2272